



Ne manquez pas ces belles occasions de bouger en famille ou entre amis à Léry !



Activités sportives intérieures et extérieures
Les inscriptions sont ouvertes sur notre plateforme Qidigo jusqu'au 2 mai !



Loisirs, événements et avis publics

LA VAGUE

Vol. 12 | No 4 - Avril 2025

Fête de la Famille

GRATUIT POUR TOUS

Samedi **10 mai**

Parc Georges-Rufiange
De 10 h à 15 h



En collaboration avec :
La Station de l'Aventure – Maison de la famille
Le Club Optimiste de la Ville de Léry



Jeux gonflables, jeux et ateliers en famille.
Hot-dogs, barbe à papa, popcorn, breuvages, maquillage et plus encore ! On vous attend !

Municipalité amie des aînés (MADA)

Les Conférences et croissants se poursuivent



**PROCHAINE
CONFÉRENCE**

L'art d'envoyer promener la douleur

Lieu : À l'hôtel de ville de Léry
Quand : Le mercredi, 30 avril 2025
Heures : À 9 h 30



Conférencier invité : Denis Fortier, physiothérapeute réputé.

Auteur des livres : *Plus jamais malade!* et *Va prendre l'air!*

Sa conférence interactive offre des conseils pratiques pour mieux comprendre et gérer sa douleur. Chaud ou froid ? Bouger ou se reposer ?

Vous découvrirez des stratégies simples pour soulager vos symptômes et apprendre à reconnaître les signes nécessitant une consultation avec un professionnel de la santé. Denis Fortier répondra à vos questions et proposera des outils concrets pour améliorer votre qualité de vie.

Une conférence dynamique, riche en solutions accessibles !

N'hésitez pas à en parler à votre entourage : tous sont les bienvenus !



Club Léry-en-marche !

Les lundis matin des mois d'avril et de mai, nous partirons de l'hôtel de ville à 9 h 30.

N'hésitez pas à vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus. Nous vous accueillerons avec joie !

**Avec nous, chacun marche à son rythme et parcourt la distance qui lui convient.
C'est cela, Léry-en-marche !**

**ACCESSIBLE
À TOUS**

Conformité des installations de pompes submersibles

Le rapport *Enviro-Services* déposé en décembre 2024 révèle que certaines installations de pompes submersibles présentent des non-conformités ou nécessitent une preuve de conformité. Ainsi, tous les propriétaires concernés sont dans l'obligation de se conformer ou de fournir la preuve que leurs installations respectent la réglementation en vigueur.

Le Service de l'urbanisme et du développement durable assurera un suivi rigoureux de ces demandes afin de veiller à la mise en œuvre des correctifs nécessaires. Des constats d'infraction seront émis aux propriétaires qui négligeront de se conformer aux exigences. Ces contrevenants seront notamment tenus de débrancher leur pompe submersible du réseau d'égout sanitaire, puisque ces branchements non conformes contribuent à la surcharge du réseau.

Nous invitons donc tous les citoyens à vérifier leurs pompes submersibles. Assurez-vous que vos installations fonctionnent correctement et que les renvois sont adéquats. Si votre installation est à risque, mal branchée ou défectueuse, nous vous recommandons de faire appel à un plombier ou à un professionnel qualifié pour effectuer une vérification et apporter les correctifs nécessaires.

Votre collaboration est essentielle pour préserver l'intégrité de notre réseau d'égouts sanitaires. Merci de votre compréhension et de votre vigilance.



Utilisation du parc du 75^e : Rappel important



Nous souhaitons rappeler aux citoyens que l'accès au parc du 75^e, situé au bout de la rue du Parc Woodlands, est limité à deux visites par année, par adresse.

Seuls les résidus verts (les feuilles et les petites branches) sont acceptés sur le site. Les grosses branches, bûches ou troncs d'arbres y sont strictement interdits. Le contenu des remorques sera inspecté et des vérifications d'accès pourront être effectuées au besoin.

Nous rappelons également que le parc du 75^e n'est pas un site de dépôt. Il est interdit de laisser tout autre type de déchets sur place ou devant la barrière d'entrée.

Enfin, étant donné qu'il s'agit d'un parc, l'utilisation de VTT ou de tout autre véhicule motorisé est interdite sur le site.

Votre collaboration est précieuse pour préserver ce parc et en permettre l'accès à tous.